

L'histoire d'une couleur vue à travers un dictionnaire. Sur l'exemple des termes de couleur BLEU dans les neuf éditions du *Dictionnaire de l'Académie Française*

Kaja Gostkowska¹, Agnieszka Kaliska^{2,*}

¹Université de Wrocław, Pologne

²Université Adam Mickiewicz de Poznań, Pologne

Résumé. L'objectif de la présente étude consiste à vérifier comment se dessine la présence des appellations, communes et spécialisées, liées à la couleur bleue dans les neuf éditions du *Dictionnaire de l'Académie Française*, un des plus importants dictionnaires usuels, ayant pour mission de présenter les mots de langue commune. La liste de départ fut construite manuellement à la base du *Glossaire des matériaux de la couleur* de Bernard Guineau (2005). De 188 termes désignant le bleu (noms de couleurs, pigments et colorants), 57 sont présents dans le DAF, dont 32 sont des termes de « couleurs matières » (Charnay et de Givry, 2011). Or, cette présence augmente pour ainsi dire d'une édition à l'autre, ainsi que la façon de définir un mot change avec, d'un côté, l'accroissement des savoirs et des connaissances, et de l'autre, l'interpénétration des langages et des terminologies. Dans le présent article, nous fournissons des statistiques et des exemples qui montrent comment changent le statut des mots étudiés et la perspective qu'adoptent les lexicographes vis-à-vis du lexique spécialisé.

Abstract. The story of a color seen through a dictionary. On the example of BLUE color terms in the nine editions of the Dictionary of the French Academy. The objective of the present study is to verify the presence of common and specialized names related to the color blue in the nine editions of the Dictionary of the French Academy, one of the most important dictionaries in the world, whose mission is to present the words of common language. The starting list was constructed manually on the basis of Bernard Guineau's *Glossaire des matériaux de la couleur* (2005). Of 188 terms designating blue (names of colors, pigments and dyes), 57 are present in the DAF, of which 32 are terms of "material colors" (Charnay and de Givry, 2011). Now, this presence increases, so to speak, from one edition to another, as well as the way of defining a word changes a lot with, on the one hand, the increase of knowledge and know-how, and on the other hand, the interpenetration of languages and terminologies. In this article we provide

* Corresponding author : agnie.kaliska@gmail.com

statistics and examples that show how the status of the words changes and the perspective that lexicographers adopt towards the specialized lexicon.

1 Introduction

Si la présente étude fait suite à une autre dont l'objectif était de présenter l'évolution générale qu'ont connue les termes de couleurs quant à leur présence dans les *Dictionnaires de l'Académie Française* (ci-après « DAF », v. Gostkowska et Kaliska, à paraître), celle-ci sera consacrée notamment aux termes qui désignent des pigments, des colorants, des teintures ou encore différentes substances (comme les minéraux ou les extraits tinctoriaux des fleurs, etc.) liés à la confection, d'un côté, et à la perception, de l'autre, de la couleur bleue. Notre recherche précédente nous avait fait découvrir 209 termes (29% de la totalité des termes étudiés) relatifs au bleu (p. ex. : *bleu de Hollande*, *bleu féculé*, *safran*). À en juger d'après les neuf éditions du DAF, la plupart de ces appellations ne sont entrées en usage qu'au tournant du XIX^e siècle, puis dans le courant de ce même siècle (c'est-à-dire à la sortie de la 4^e et de la 6^e édition du *Dictionnaire*). Il en découle que même si le bleu est resté pendant longtemps une couleur de second plan, comme l'affirme Pastoureau (2000 : 15), son rôle a beaucoup évolué au cours des siècles : il est aujourd'hui l'une des couleurs les plus populaires, surtout dans les médias. Dans la présente étude, nous nous sommes posé comme objectif d'étudier comment se dessine la présence des appellations, communes et spécialisées, liées à la couleur bleue dans les neuf éditions du DAF (1694, 1718, 1740, 1762, 1798, 1835, 1878, 1935 et la 9^e édition actuelle).

Compte tenu de la triple distinction entre la couleur réelle (naturelle ou confectionnée mais, pour ainsi dire, objective), la couleur perçue (qui dépend autant de la lumière que de l'observateur) et la couleur nommée (question de langue), notre étude, quelque sélective qu'elle soit pour des raisons d'espace, sera néanmoins enrichie de quelques considérations historiques, importantes surtout pour une étude diachronique ainsi qu'en raison de l'objet même de nos intérêts : le DAF étant connu pour ses définitions lexicoculturelles qui complètent en quelque sorte les explications linguistiques *stricto sensu* et mettent en évidence les propriétés usuelles et associatives des objets nommés. Nous nous référerons donc à l'histoire de la couleur et notamment à l'histoire de la couleur bleue expliquée et décrite par les historiens d'art ainsi que par les spécialistes des matériaux de la couleur, à savoir : Ball (2010), Delamare (2001 et 2007), Guineau (2001 et 2005) et Pastoureau (2000).

2 La couleur, un phénomène socio-culturel complexe

Dans la *Préface* de son ouvrage sur l'histoire des couleurs et des pigments, Philip Ball constate que « picturalement la couleur est un langage que les mots ont des difficultés à traduire » (2010 : 5). Quelques phrases plus loin, il pose une question fondamentale : « mais alors d'où partir pour apprendre ce langage ? » et y apporte sa réponse :

« Pour ma part, je l'ai approché à travers la *substance* de la couleur, en partie à cause de ma formation de chimiste ; c'est aussi pour cela que je savoure la peinture et les pigments comme de la matière, avec une apparence, des odeurs, des composants et des dénominations qui attirent et intoxiquent. (...) Plus encore, l'usage de la couleur par le peintre n'a pas seulement sa chimie mais aussi ses traditions historiques, sa psychologie, ses préjugés et ses aspects religieux et mystiques. » (Ball 2010 : 6).

Ces quelques phrases témoignent succinctement d'une réalité extrêmement complexe autour du phénomène de la couleur. Tout d'abord, la couleur n'est pas seulement une sensation colorée, lumineuse, qu'on peut percevoir. C'est aussi une substance dont on peut se servir pour obtenir cette sensation sur un tableau. Pour les besoins de notre étude, nous avons donc

relevé les termes désignant des couleurs imaginaires (sensations colorées) et ceux désignant des pigments et des colorants, matériaux de différente nature – organique, minérale, etc. – capables de communiquer leur couleur au milieu qui les entoureⁱ, dites parfois « couleurs matières »ⁱⁱ.

En même temps, nous n’oublions pas le caractère socio-culturel du phénomène de la couleur, évoqué déjà dans les mots cités ci-dessus. L’homme, depuis la préhistoire, a cherché à reproduire les couleurs perçues dans son environnement ; de plus, il a tenté de trouver et de produire « des matériaux capables de générer la couleur d’une manière durable » (Delamare et Guineau, 2001 : 13). Il serait vain de citer un seul ouvrage racontant l’histoire des couleurs, tellement ils sont nombreux. Derrière chaque teinte se cache, en effet, tout un savoir et tout un savoir-faire, un ensemble de substances venant de différentes régions du monde et ayant des origines physiques diverses, à la fois naturelles (minérales ou botaniques) et synthétiques. Le bleu, pourtant, se distingue des autres couleurs-pigments. Comme le souligne François Delamare, l’auteur d’un ouvrage consacré à l’étude historique des pigments bleus, ils étaient, dans une très large mesure, les seuls à être fabriqués par l’homme pendant que les autres couleurs avaient une provenance aussi bien naturelle que synthétique. Rares étaient notamment les roches bleues utilisables comme pigments. Les différentes civilisations faisaient tout de même des efforts pour fabriquer artificiellement les matériaux bleus, le bleu égyptien, le smalt, les cendres bleues ou le bleu de Prusse en étant des exemples probablement les plus connus. En tout cas, ces pigments très particuliers, obtenus dans les ateliers d’artistes et dans les laboratoires de chimie, « constituaient des marqueurs de civilisation » (Delamare, 2007 : 7–9). Notre objectif sera donc de vérifier comment cette riche et unique histoire du bleu se reflète dans un grand dictionnaire de langue commune, tel le DAF, tant à travers la présence des dénominations de couleurs dans ses neuf éditions qu’à travers l’évolution de leurs définitions.

3 La présence du BLEU dans le DAF

La mission du *Dictionnaire de l’Académie* fut claire dès sa création : présenter les mots de la langue commune, tels qu’ils devraient être écrits et parlés. Or, si les auteurs de la 1^{re} édition déclarent qu’ils n’y incluraient pas *les termes des Arts & des Sciences* pour se concentrer sur le lexique usuel, l’optique a changé en pleines Lumières, lors de la 4^e édition. C’est à partir de cette édition que l’on accepte, tolère, voire prête de plus en plus d’attention aux mots des arts et des sciences qui, par ailleurs, deviennent, avec le temps, de plus en plus connus parmi les non-spécialistes.

3.1 Quelques données statistiques générales

Pour pouvoir explorer la présence du bleu dans le dictionnaire de langue commune, nous avons pris comme point de départ un dictionnaire spécialisé, le *Glossaire des matériaux de la couleur* de Bernard Guineau (2005), et nous en avons extrait tous les termes désignant la couleur bleue – ils étaient au nombre de 188, y compris les termes simples (comme *indigo* ou *safran*) et les termes complexes (comme *bleu céruléum*, *bleu égyptien* ou *bleu de Prusse*). En prenant la liste de Guineau comme principale référence, nous avons ensuite parcouru les neuf éditions du DAF pour y relever les termes de couleurs, de pigments et de colorants. Finalement, il s’est avéré que si certains termes étaient listés, parfois définis, à l’intérieur de l’article BLEU, d’autres étaient dispersés ailleurs dans le dictionnaire. Par exemple, le *bleu céleste* de Guineau se retrouve dans l’article *céleste* à la 9^e édition du DAF.

Nous avons relevé au total 57 termes de couleur relatifs au bleu, leur présence dans les neuf éditions n’étant pas pour autant systématique ni identique dans chaque édition (voir le § 3.2). De ces 57 termes, 25 représentent des couleurs imaginaires, et 32 des « couleurs

matières ». Or, la plupart de ces derniers sont entrés dans le DAF dès sa 4^e édition ou dans les éditions ultérieures, ce qui laisse supposer qu'un nombre croissant des termes de spécialité dans un dictionnaire usuel découlerait du progrès des connaissances et de leur pénétration dans la vie des hommes ordinaires. Citons quelques mots d'introduction à la 4^e édition qui confirment que l'apparition de certains termes de couleur (ainsi que la disparition d'autres) ne devait rien au hasard et, de plus, semblait répondre à une politique éditoriale du Dictionnaire :

« En conséquence plusieurs termes qui leur sont propres, & qui n'étoient autrefois connus que d'un petit nombre de personnes, ont passé dans la Langue commune. Auroit-il été raisonnable de refuser place dans notre Dictionnaire à des mots qui sont aujourd'hui d'un usage presque général ? Nous avons donc cru devoir admettre dans cette nouvelle Edition, les termes élémentaires des sciences, des arts, & même ceux des métiers, qu'un homme de lettres est dans le cas de trouver dans des ouvrages où l'on ne traite pas expressément des matières auxquelles ces termes appartiennent. »

La Fig. 1 montre la présence générale des termes de quatre catégories – le BLEU, le ROUGE, le JAUNE et le VERT – dans les neuf éditions du DAF. Il résulte de cette comparaison deux constats majeurs. Tout d'abord, on peut observer trois périodes suivant lesquelles le Dictionnaire évoluait : les changements entre les éditions en ce qui concerne le nombre des termes de couleur présents dans les articles et la façon dont ils sont mentionnés et définis se laissent observer surtout dans la 4^e et la 9^e édition (numérique, non achevée). Ce constat est le même pour les quatre couleurs. Néanmoins, la progression de la couleur bleue est celle qui est la plus nette : avec 10 termes de bleu dans la 1^{re} édition, on arrive à 54 dans l'édition actuelle (pour comparaison, le rouge qui comptait 18 termes dans la 1^{re} édition en compte 45 dans la 9^e). Ceci va de pair avec le chemin du bleu, décrit par Pastoureau, parti du statut de couleur « discrète », « de second plan » (2000 : 13) pour arriver « définitivement et durablement au rang de couleur préférée », du moins en Occident (2000 : 149–155).

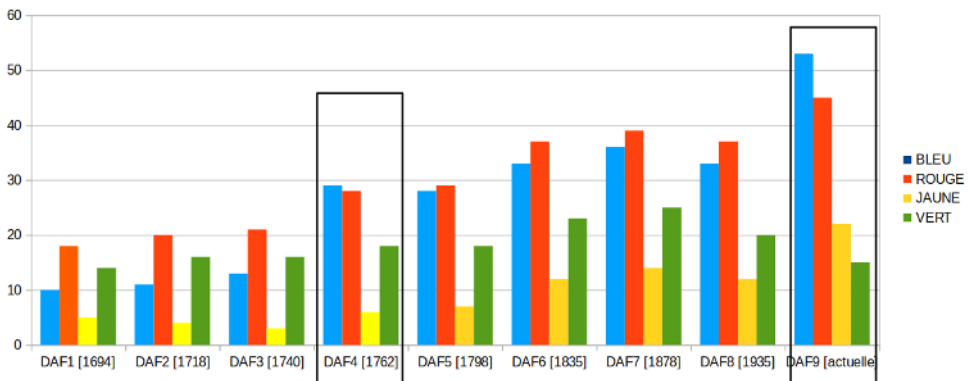


Fig. 1. La présence et l'évolution des termes de quatre couleurs dans les neuf éditions du DAF (v. Gostkowska et Kaliska, à paraître)

Quelques cas de figures se laissent observer quant à la présence des termes de couleur dans le DAF : (1) définition (le terme reçoit – en tant que mot-vedette ou exemple dans un article plus général – une définition, celle-ci étant plus ou moins élaborée) ; (2) listage (le terme est listé dans un article plus général, p.ex. *bleu de cobalt* est listé (sans définition) dans les articles BLEU et COBALT) ; (3) mention (le terme apparaît, de manière quelque fortuite, soit dans la définition d'un mot-vedette, soit dans un exemple) ; (4) le dernier cas de figure consiste en une explication du mot composant d'un terme complexe – tel est le cas du *bleu pers* de Guineau, expliqué dans l'article PERS sans que le terme même *bleu pers* accompagne cette explication : « D'une teinte où le bleu domine, souvent intermédiaire entre le bleu et le

vert. ». Le plus souvent, une telle définition témoigne d'un certain savoir quant aux propriétés colorantes de la substance en question.

3.2 Évolution de la présence des termes de couleur BLEU dans les éditions du DAF

Sur 57 termes de la catégorie BLEU au total, seules cinq appellations restent présentes dans le DAF de la 1^{re} édition (1694) jusqu'à l'édition actuelle, dont trois sont des termes techniques : *azur*, *bleu de lapis-lazuli* et *outremer*. On pourrait y ajouter encore trois appellations qui apparaissent dans les huit premières éditions mais pas dans la dernière. Or, ces cas ne peuvent être fiables, puisque la confection de la 9^e édition, numérique, n'est pas encore achevée (v. p. ex. : Fig. 2).

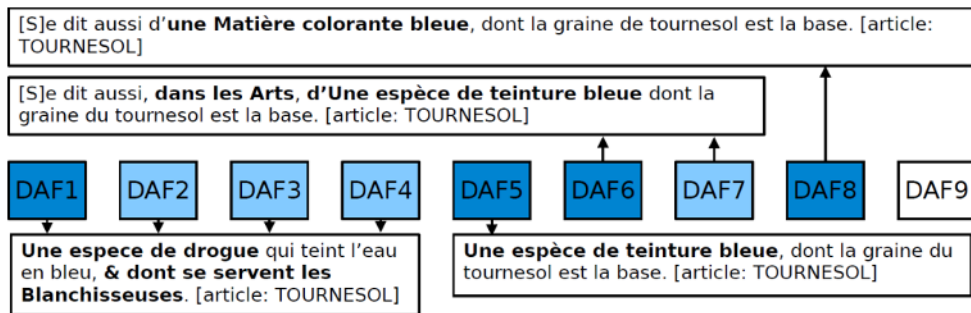


Fig. 2. L'évolution de la présence du terme TOURNESOL dans les éditions du DAF

Il n'empêche que des lacunes peuvent être parfois dues à une incertitude : parle-t-on encore du *bleu de tournesol* aujourd'hui ? Les deux autres appellations qui ne manquent que dans la 9^e édition sont *bleu mourant* (à propos d'un bleu pâle) et *bleu turquin* (à propos d'un bleu foncé, à ne pas confondre avec *bleu turquoise*).

Dans leur grande majorité (49 termes sur 57 au total), les termes de couleur apparaissent dans les DAF de façon irrégulière. En ce qui concerne les changements qui peuvent être apportés au texte lexicographique lors de sa mise à jour, nous souscrivons à la typologie de Martinez (2013 : 196) qui a distingué entre ajout, suppression, déplacement et remplacement. Nous présentons ci-dessous quelques observations concernant l'introduction, la suppression et le retour de certains termes analysés :

a) *Introduction* : parmi les mots nouveaux du dictionnaire, 21 n'entrent dans le DAF qu'à sa 9^e édition : *bleu de méthylène*, *bleu de molybdène*, *bleu de Sèvres*, *carmin d'indigo*, *indigo blanc*, *indigo minéral*, *indigotine* et *lazurite* pour les couleurs « matières » ; et *bleu ardoise*, *bleu argent*, *bleu canard*, *bleu ciel*, *bleu roi*, *bleu de Vermeer*, *bleu fixe*, *bleu inaltérable*, *bleu marine*, *bleu Nattier*, *bleu nuit*, *bleu pétrole* et *bleu turquoise* pour les couleurs imaginaires. Or, si certains sont simplement mentionnés (p. ex. : *bleu Nattier*), d'autres sont accompagnés de définitions, p. ex. : *bleu de méthylène*, terme connu beaucoup plus tôt en pharmacie (v. la citation suivante tirée de la gazette médicale *Lyon Médical*, vol. 83, 1826, p. 202 : « M. N. Schtchegoleff a observé, chez un homme de 23 ans, un cas de malaria invétéré très grave avec cachexie très avancée et qui, après avoir résisté à l'action de la quinine et de l'arsenic, avait été rapidement améliorée par le bleu de méthylène. »).

b) *Suppression sans* ou *avec retour* : les appellations les plus intéressantes sont probablement celles qui, après une première apparition, ne reviennent plus jamais. Tel est le

cas d'*indigo des Indes* (uniquement dans la 3^e édition [1740]) et *bleu de Saxe* (uniquement dans la 4^e [1762]). De même pour les appellations qui sont présentes dans deux éditions successives pour ensuite disparaître à jamais. C'est le cas notamment de *bleu d'empois* (uniquement dans les 4^e [1762] et 5^e [1798] éditions), *bleu de mercuriale* (dans les 6^e [1835] et 7^e [1878]) ou *smalt* (dans les 7^e [1878] et 8^e [1935]). Non moins intéressantes sont les disparitions de certaines appellations ainsi que leurs soudains retours. Ainsi les termes *bleu de guède*, *bleu de safre* et *safre* ont-ils disparu de la 8^e édition [1935] pour être réintroduits dans la 9^e (v. p. ex. : Fig. 3).

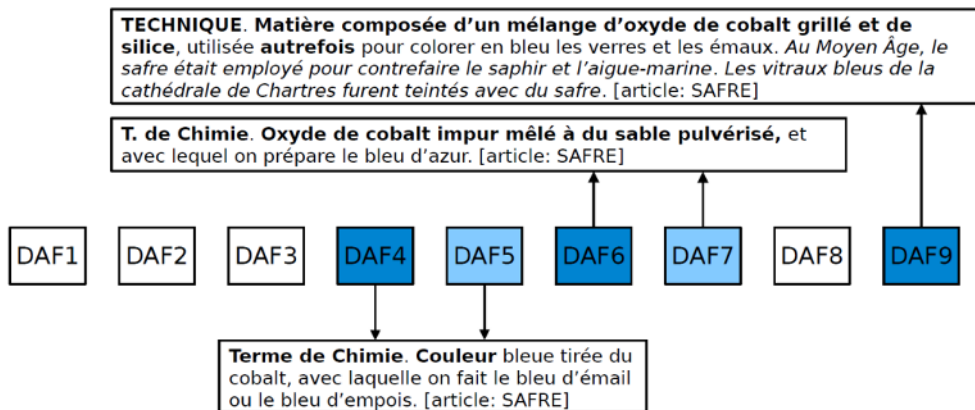


Fig. 3. L'évolution de la présence du terme SAFRE dans les éditions du DAF

c) *Déplacement et/ou Remplacement* : quelques termes qui sont présents dans au moins trois éditions peuvent voir changer leur statut. Le plus souvent, un terme qui est uniquement listé dans une première édition acquiert une définition dans les éditions suivantes : tel est le cas des *bleu de montagne*, *bleu d'outremer* et *bleu de Prusse*, apparus dans la 4^e édition [1762] et définis à partir de la 6^e [1835]. Un autre changement important consiste dans la *terminologisation* de la définition : celle-ci tend à devenir plus longue et plus spécialisée, comme le montre l'exemple de *safre* (v. Fig. 3).

Le numérique favorise sans doute l'ajout de nouveaux mots : ainsi, par exemple, 9626 articles sont-ils entrés dans la 9^e édition, à en croire les calculs exécutés de *A* à *Map* et qui s'affichent sur le site du Club d'orthographe de Grenoble, alors que 488 en sont sortisⁱⁱⁱ. Les résultats que fournit l'analyse comparative des plus importants dictionnaires en papier (Martinez 2013) montre que « [l']ajout d'un article nouveau ou d'une définition supplémentaire au sein d'un article préexistant constitue une cause de retouche de la page dans laquelle cette nouveauté s'implante » (Martinez 2013 : 196). Or, l'introduction d'un nouvel article dans un dictionnaire en papier ne doit pas forcément entraîner la suppression d'un autre. On peut l'éviter en jouant sur l'interlignage et/ou l'interlettrage, ou encore la compenser par des modifications textuelles accessoires. Toujours est-il que si on compare, par exemple, la 9^e édition, numérique, avec les huit précédentes, imprimées, l'accroissement du vocabulaire, sans doute évident dans l'édition la plus récente, ne s'explique, à notre avis, que partiellement par le progrès des sciences au XX^e siècle. Il semble aussi que la dimension numérique de cette dernière édition ait permis à ses rédacteurs de l'enrichir beaucoup plus que cela n'était possible auparavant. L'évolution de la présence des termes de couleur dans les DAF confirme, semble-t-il, ces constatations.

4 Définitions

Ci-dessous nous nous focalisons sur l'analyse des définitions : nous commençons par quelques chiffres concernant les mots dont sont constituées les définitions, pour passer ensuite aux exemples concrets où sont observables deux phénomènes clés déterminant l'évolution des définitions : l'accroissement des savoirs et des connaissances et l'interpénétration des langages et des terminologies. Avant de clore cette partie, nous nous arrêterons également sur certains écarts entre les connaissances véhiculées par le DAF et les connaissances spécialisées quant aux matériaux de la couleur.

4.1 Statistiques des définitions

Après avoir extrait manuellement 157 définitions trouvées dans les neuf éditions du DAF^{iv}, nous les avons analysées avec Lexicoscope 2.0, outil de lemmatisation et d'étiquetage morphosyntaxique, qui nous a permis d'obtenir les statistiques les plus basiques suivantes : sur 3392 mots textuels (hors symboles et ponctuations), 485 sont des mots uniques^v. Le premier sur la liste fréquentielle est le mot *bleu*. En effet, ce mot est souvent repris dans le corps des définitions, p. ex. : « Sorte de Minéral, dont on fait un bleu fort beau, & de fort grand prix. » (DAF1 [1694] : azur) ou « Substance minérale qui a la propriété de donner une couleur bleue au verre. » (DAF4 [1762] : cobalt).

Les calculs exécutés sur l'ensemble des définitions à l'aide du moteur Lexicoscope ont permis d'obtenir des listes des mots les plus fréquents parmi lesquels les plus intéressants sont, d'après nous :

- a) **les substantifs hyperonymes** : *couleur* (79 occurrences), *poudre* (26), *plante* (20), *pierre* (19), *matière colorante* (6), *minéral* (4), *substance minérale* (2), *drogue* (4), *graine* (4), *substance colorante* (1) ;
- b) **les marqueurs de domaines**, p. ex. : *chimie* apparaît 10 fois, *botanique* 2 fois, *minéralogie* 2 fois, *technique* 1 fois. On recourt en même temps assez souvent aux constructions du type *espèce de* (11 occurrences) et *sorte de* (16) pour signaler un caractère flou, indécis, d'une catégorisation, p. ex. : *espèce de bleu clair*, *espèce de drogue*, *espèce de teinture bleue*, *sorte de pierre* ;
- c) **les qualificatifs et les intensifs** facilitant la visualisation d'une couleur : *foncé* (34 occurrences), *fort* (28) p. ex. : *fort vif*, *fort déchargé*, *fort beau*, *fort pâle*, *fort serein* (en parlant d'un bleu), *beau* (21), *semblable* (11), *opaque* (9), *serein* (8), *clair* (8), *fin* (7), *pâle* (7), *tendre* (4), *intense* (2), *profond* (2), *lumineux* (1). Les adverbes *plus* et *moins* apparaissent, respectivement, 23 et 9 fois, souvent combinés, p. ex. : *un bleu plus ou moins foncé*. L'adverbe d'intensité *très* a 8 occurrences, p. ex. : *un très beau bleu*, *un bleu très tendre* et *un bleu très foncé*. Dans les éditions anciennes, on rencontre même le superlatif *le plus beau bleu*. Pour rendre mieux compte d'une nuance, on peut même recourir aux autres couleurs, notamment le vert : *de couleur entre le vert et le bleu* et *un bleu très foncé tirant sur le vert*. L'approximatif en *-âtre* est aussi une solution pour décrire une tonalité : *d'une couleur bleuâtre* (1 occurrence).
- d) **certains verbes d'action**, par exemple : *teindre* (12 occurrences), *employer* (12), *pulvériser* (10), *extraire* (6). Les plus fréquents sont **les verbes explicatifs** : *être* (70), *(se) dire* (35), *appeler* (19), *servir* (17), *tirer* (14), *donner* (13).

4.2 Évolution des définitions

Les modifications apportées au texte d'une édition à l'autre sont parfois minimes, parfois beaucoup plus importantes. À côté de petites retouches (v. p. ex. : Fig. 2 et 4), on trouve des changements qui résultent, d'un côté, d'un progrès scientifique (v. p. ex. : Fig. 4 à 6) observable notamment tout au long du XX^e siècle – ce que signale la citation suivante, tirée

de la *Préface* de la 9^e édition : « Jamais l'humanité n'a eu, en si peu de temps, autant de choses nouvelles à nommer ! » – et, de l'autre, d'une évolution des pratiques sociales. Tel est le cas du terme TOURNESOL (v. Fig. 2) défini, au départ, comme « une espèce de drogue dont se servent les Blanchisseuses » pour arriver, dans la 8^e édition, à une « matière colorante bleue », utilisée dans les arts.

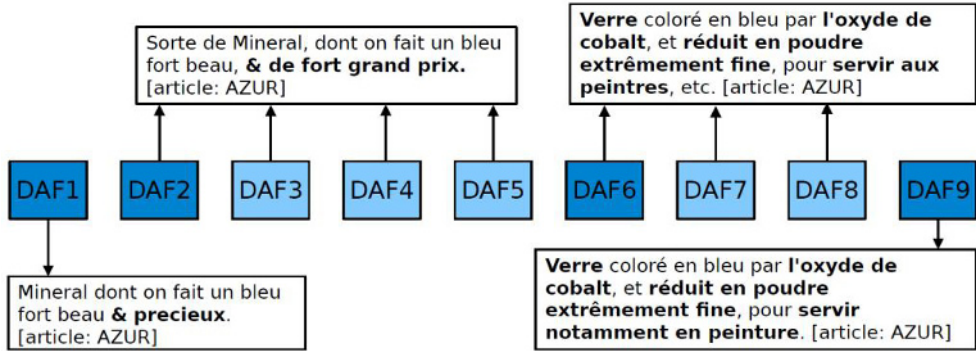


Fig. 4. L'évolution des définitions du terme AZUR dans les éditions du DAF

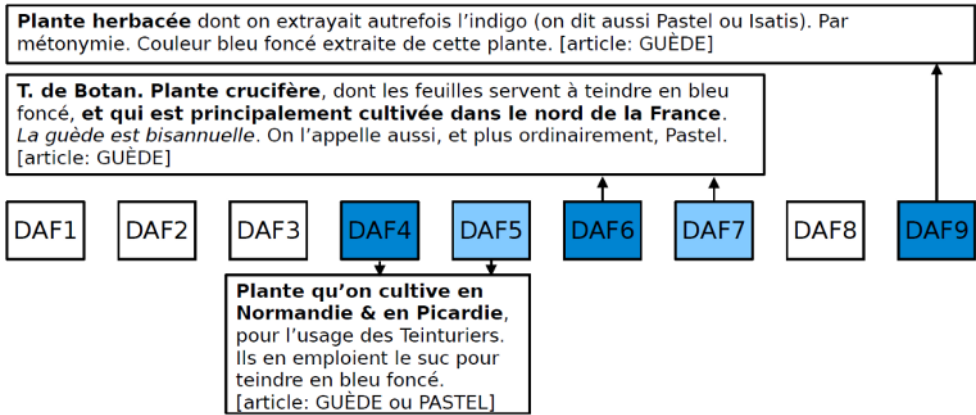


Fig. 5. L'évolution des définitions du terme GUÈDE dans les éditions du DAF

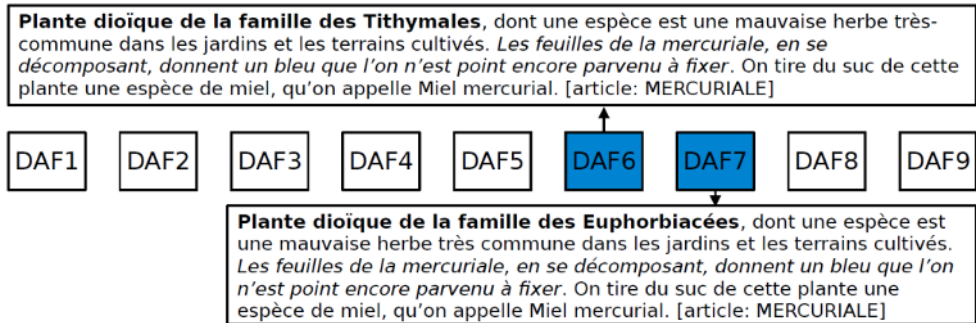


Fig. 6. L'évolution des définitions du terme MERCURIALE dans les éditions du DAF

Mais l'évolution des connaissances n'est probablement pas le seul facteur favorisant l'enrichissement des définitions. Il semble que le développement des outils de

communication et, par la suite, l'*interpénétration* des langages et des terminologies, aient également eu un impact sur l'attitude que l'on manifeste aujourd'hui vis-à-vis des sciences, moins éloignées qu'autrefois de la vie du locuteur moyen. Et avec l'arrivée du numérique, on voit encore d'autres élargissements grâce auxquels on peut se permettre d'aller au-delà de l'information linguistique, c'est-à-dire de l'enrichir de données lexicoculturelles. L'évolution des savoirs, le rôle qu'une substance, un colorant, ont joué dans les temps anciens, par exemple au Moyen Âge, apparaissent ainsi dans les explications (v. p. ex. : Fig. 3), ce qui rend ces dernières non seulement plus détaillées, mais aussi plus longues, et peut-être aussi plus encyclopédiques. Quelques syntagmes terminologiques tirés des définitions collectées témoignent par ailleurs d'un degré de spécialisation du corpus étudié : *alcaloïde artificiel*, *alliages réfractaires*, *aluminat de cobalt*, *amine phénolique aromatique*, *carbonate de cuivre*, *corps simple métallique*, *huile empyreumatique*, *oxyde de cobalt*, *plante dioïque*, *plante légumineuse*, *synthèse industrielle*. Dans le dictionnaire de langue commune comme le DAF, ces données terminologiques coexistent avec les données métalinguistiques (p. ex. : en parlant de la GUÈDE : « On l'appelle aussi, et plus ordinairement, Pastel. », v. Fig. 5) et lexicoculturelles (comme dans l'article SAFRE où on fait référence au fameux bleu de Chartres, v. Fig. 3). Or, certains écarts se laissent néanmoins observer entre les définitions lexicographiques formulées dans le DAF et les connaissances spécialisées de l'époque (v. ci-dessous).

4.3. Définitions lexicographiques vs. connaissances spécialisées

Si on retrace l'histoire des différents substances et pigments, on s'aperçoit que les éditions du DAF n'ont pas toujours suivi les pratiques du monde de l'art. On peut y distinguer différents cas de figure. Le premier consiste en une apparition tardive du terme dans le Dictionnaire. Tel est le cas du *smalt* qui a été largement utilisé par les peintres aux XVI^e et XVII^e siècles, puis définitivement abandonné par les artistes du XIX^e (Delamare 2007 : 111) ; or, c'est à ce moment-là que ce terme apparaît pour la première fois dans le Dictionnaire. D'autres imprécisions portent sur les variantes du bleu de smalt, c'est-à-dire le *bleu d'email* et le *bleu d'empois*, dans le DAF définis à tort comme des pigments obtenus à partir du safre (v. p. ex. : Delamare, 2007 : 81 ; Guineau, 2005 : 135). Or, cette confusion entre *safre* et *smalt* fut déjà présente dans des textes anciens (Delamare, 2007 : 86–88). En effet, dans la préface au *Glossaire* de Guineau, Jean Vezin remarque que le vocabulaire des matériaux de la couleur prête souvent à la confusion, ce qui est dû, en partie, aux transcriptions fautives de textes anciens ; en partie, à la polysémie de certaines appellations ; en partie encore, au fait que le même pigment ou la même couleur peut être désigné(e) par des termes différents (Guineau, 2005 : 7).

Tous les termes n'ont pas bien sûr trouvé leur place dans le Dictionnaire. Certains, polysémiques chez Guineau, n'ont qu'une seule signification dans le DAF. Citons comme exemple le *bleu céleste* : chez Guineau ce terme a cinq significations dont quatre correspondent aux pigments différents mais aucune de ces quatre n'est notée dans le DAF, seule la cinquième qui correspond au nuance de bleu (v. « nuance de bleu évoquant la couleur du ciel par temps pur et serein » [DAF9]). Il convient de signaler également un grand absent de la terminologie de la couleur, à savoir le *bleu égyptien*, pigment ancien, redécouvert au XIX^e siècle lors des explorations archéologiques des monuments égyptiens.

Un cas à part constituent les termes complexes dont l'élément déterminant est un nom propre (p. ex. : *bleu d'Angleterre*, *bleu de Berlin*, *bleu de Paris* ou *bleu Véronèse*). Il suffit de dire que la terminologie en question en abonde. Le DAF par contre, comme il n'inclut pas les noms propres en tant que mots-vedettes dans sa macrostructure, ne note que des exemples isolés de ce type de termes. Ils sont au nombre de six : *bleu de Prusse*, *bleu de Saxe*, *bleu de Sèvres*, *bleu de Vermeer*, *bleu Nattier* et *indigo des Indes*. Assez aléatoire que cela puisse paraître, ces termes témoignent de l'influence de la culture sur l'usage et, partant, sur le

processus de la confection du dictionnaire. Pour cela probablement on trouve seulement dans la 9^e édition le *bleu de Vermeer*, le *bleu de Sèvres* et le *bleu Nattier*. On peut se poser la question si ces termes n'étaient pas courants plus tôt. De plus, l'apparition du *bleu de Prusse* à partir de la 4^e édition correspond à la popularité croissante de ce pigment dans les arts au XVIII^e siècle. Parmi ses nombreuses variétés, il y a le *bleu de Paris* qui, de par ses qualités exceptionnelles, devient très populaire, notamment en Prusse et en Angleterre. Mais l'appellation *bleu de Paris* n'est pas utilisée en France « où l'on continue de parler de bleu de Prusse » (Delamare, 2007 : 197). Cette fois-ci, le DAF semble suivre les chemins complexes de l'histoire des matériaux de la couleur et de leurs appellations.

5 Conclusion

Le nombre croissant des mots répertoriés et définis dans un des plus importants dictionnaires de la langue française, qui sont liés tant à la perception qu'à la confection de la couleur bleue, témoignent, certes, d'un accroissement des savoirs et des connaissances, mais aussi de l'interpénétration du langage commun et des terminologies, surtout tout au long du siècle dernier. Or, notre étude nous a fait découvrir des changements de toute nature : non seulement des introductions mais aussi la suppression de certains articles, voire des retours dans une des éditions ultérieures. Cette évolution suit, au moins dans une certaine mesure, l'évolution des connaissances. Il convient pourtant de signaler qu'une partie seulement des termes extraits du *Glossaire* de Guineau apparaissent dans le *Dictionnaire de l'Académie*. Vu les objectifs différents de ces deux ouvrages, cela n'a rien de surprenant. Toutefois, la question qui se pose est celle des choix opérés par les rédacteurs du DAF lorsqu'ils ont décidé d'introduire, de réintroduire ou d'éliminer tel ou tel terme. Si on retrace l'histoire des différents substances et pigments, on s'aperçoit que les éditions du DAF n'ont pas toujours suivi les pratiques du monde de l'art. Il serait intéressant de connaître l'échelle de ces écarts et de vérifier dans quelle mesure ces décalages en témoignent d'un autre, celui entre deux domaines, langue commune et terminologie, ou encore, s'il y en a d'autres sources.

Bibliographie

Sources d'exemples :

Dictionnaire de l'Académie Française : 1^e éd. (1694), 2^e éd. (1718), 3^e éd. (1740), 4^e éd. (1762), 5^e éd. (1798), 6^e éd. (1835), 7^e éd. (1878), 8^e éd. (1935), 9^e éd. (en cours de publication) – éditions disponibles en ligne : <http://www.dictionnaire-academie.fr/>

Guineau, B. (2005). *Glossaire des matériaux de la couleur et des termes techniques employés dans les recettes de couleurs anciennes*. Turnhout : Brepols Publishers.

Ouvrages cités :

Ball, Ph. (2010). *Histoire vivante des couleurs. 5000 ans de peinture racontée par les pigments*. Paris : Éditions Hazan.

Charnay, Y., de Givry, H. (2011). *Comment regarder... les couleurs dans la peinture*. Paris : Éditions Hazan.

Delamare, F. (2007). *Bleus en poudres. De l'Art à l'Industrie. 5000 ans d'innovations*. Coll. Sciences de la matière. Paris : École des Mines de Paris.

Delamare, F., Guineau, B. (2001). *Les matériaux de la couleur*. Coll. Découvertes. Paris : Gallimard.

- Gostkowska, K., Kaliska, A. (à paraître). La présence des termes de couleurs et l'évolution de leurs définitions dans les neuf éditions du *Dictionnaire de l'Académie*.
- Guineau, B. (2005). *Glossaire des matériaux de la couleur et des termes techniques employés dans les recettes de couleurs anciennes*. Turnhout : Brepols Publishers.
- Kraif, O. (2019). Explorer la combinatoire lexico-syntaxique des mots et expressions avec le Lexicoscope. In Max Silberstein (dir.), *Langue française*, 203, 67–82.
- Martinez, C. (2013). La comparaison de dictionnaires comme méthode d'investigation lexicographique. *Lexique*, 21, 193–220.
- Pastoureau, M. (2000). *Bleu. Histoire d'une couleur*. Paris : Éditions du Seuil.

ⁱ Définition d'après Guineau (2005 : 241, 558).

ⁱⁱ Nous reprenons ici la distinction entre les couleurs spectrales, les couleurs imaginaires et les « couleurs matières » évoquée notamment par Yves Charnay et Hélène de Givry (2011 : 10).

ⁱⁱⁱ Voir : <https://orthogrenoble.net/mots-nouveaux-dictionnaires/> [accès : 16-12-2021].

^{iv} C'est-à-dire, toutes les définitions de la 1^{re} jusqu'à la 9^e édition du Dictionnaire.

^v Lexicoscope 2.0 : http://phraseotext.univ-grenoble-alpes.fr/lexicoscope_2.0/ [dernier accès : 15-03-2022] ; v. aussi : Kraif, 2019.